

ASSOCIATION SENTIERS

Procès verbal de l'Assemblée Generale tenue à BREST, le 30 novembre 2022

Présences :

MEVEL Françoise, Alain - LE GALL Dominique, Yvon - LE ROY Cathy, Gilbert CARRICHON
Martine, Jean - MONTECELLI Marie-Hélène, Jean Claude
SIMON Jacqueline, Jacques - GAUTHIER Martine – SCOARNEC Anne-Marie
DERRIEN Erwan - SIMON Bernard - BESSE Sylvie - MONNAT Françoise
BOSSARD Dany - GERVAIS Michèle – LARS Isabelle - TROADEC J-Jacques
ROBIC Bruno - BERTON Anne-Marie JAOUEN J-Yves

Procurations :

MATHIS Philippe : procuration MEVEL Alain
LE GALL Hervé : procuration GAUTHIER Martine
ROBIC Claude : procuration ROBIC Bruno
FRANTZ Sylvie, LE MEUR Danielle : procuration SCOARNEC Anne Marie
TOULLEC Marie-Noëlle, LE BOT Hélène : procuration MONNAT Françoise
LE BASTARD Michel, CORNIC Florence : procuration SIMON Bernard.

Présentation des comptes Bilan subventions :

48 Adhérents

- 10 nouveaux adhérents saison 2022/2023
- 7 adhésions pas renouvelées à ce jour

Compte courant SENTIERS au 1^{er} janvier 690€ compte Epargne 2600 €

Subvention Conseil Départemental : mars 2022 : 245 € (saison 2020/2021- 5€ par adhérent)
Demande de subvention renouvelée pour la saison 2021/2022

BALISAGES :

137 H de balisages saison 2021/2022

RANDONNEES

Moyenne des participants 10 - plus de participants le jeudi

Pas de programme de randonnées SENTIERS en juillet et août

FORFAITS COVOITURAGE MAINTENUS

MARCHE AQUATIQUE

20 adhérents

Alain MEVEL souhaite recruter un animateur ou animatrice pour le la marche aquatique

en attente installation d'un abri plage du Moulin blanc

l'ASSEMBLEE GENERALE Decide à la majorité les

NOMINATIONS de

MARTINE GAUTHIER secrétaire adjointe le **30 novembre 2022**

ERWAN DERRIEN Tresorier à compter de **septembre 2023**

COTISATIONS Saison 2023/2024

Si augmentation de la cotisation FFRandonnée, elle sera appliquée participation Sentiers idem saison 2022/2023

FORMATIONS

Formation Baliseurs en MARS 2023

Formation Animateur marche aquatique

4 Jours de formation à QUIBERON (2 JOURS x 2)

+ 1 journée formation « tronc commun »

